



Municipalité de Verchères

581, route Marie-Victorin, Verchères (Québec) J0L 2R0
téléphone (450) 583-3307, télécopieur (450) 583-3637
www.ville.vercheres.qc.ca courriel : mairie@ville.vercheres.qc.ca

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

En vertu du règlement No. 150-91 et ses amendements de la Municipalité de Verchères portant sur les dérogations mineures, adopté en conformité avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, avis est donné des présentes demandes de dérogation.

DM 06-2018

À l'immeuble sis au 12 rue Hébert, formé du lot 5 218 443, une demande est déposée à l'effet de faire reconnaître une marge de recul de 1,43 m au lieu de 2,0 m pour une tour d'antenne existante et une marge arrière de 1,92 m au lieu de 2,0 m pour un pavillon-jardin.

DM 07-2018

À l'immeuble sis au 44 rue Mathieu-Binet, formé du lot 5 218 700, une demande est déposée à l'effet de pouvoir ériger une clôture de 1,6 m au lieu de 1,2 m en marge avant.

DM 08-2018

À l'immeuble sis au 276 rue Chagnon, formé du lot 5 217 500, une demande est déposée à l'effet de faire reconnaître une marge de recul de 1,56 m au lieu de 2,0 m pour un appareil de climatisation existant.

DM 09-2018

À l'immeuble sis au 1158 route Marie-Victorin, formé du lot 5 217 048, une demande est déposée à l'effet de pouvoir construire un entrepôt de 325,16 m² au lieu de 200,0 m² dans la cour arrière.

Le Conseil municipal écoutera et entendra tout intéressé et statuera sur ces demandes à sa séance du 3 juillet 2018, à 20 h.

Donné à Verchères, ce 15 juin 2018

Municipalité de Verchères

Luc Forcier, g.m.a.
Directeur général